

Gratuité des loyers : les agents de l'Etat exclus

LA précision est du ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Marie Ogandaga, qui ajoute que, sont également inéligibles, les agents du privé qui perçoivent l'entièreté ou une partie de leurs salaires. Désormais, les enregistrements se feront uniquement via le portail numérique mis en place par son département ministériel.

Georges-Maixent
NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LES agents de l'Etat et les employés du privé qui perçoivent leur rémunération mensuelle ne sont pas concernés par la mesure de gratuité des loyers. Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Marie Ogandaga, a apporté cette précision au cours d'un

entretien à Gabon 24, samedi dernier.

" Tous les agents de l'Etat ne sont pas éligibles à la gratuité des loyers. Et pour cause, ils perçoivent leur salaire en intégralité... ", a insisté le membre du gouvernement. D'après M. Ogandaga, les agents du secteur privé qui perçoivent l'entièreté ou une partie de leurs salaires, sont eux aussi inéligibles à la gratuité des loyers, parce qu'ils sont protégés par la mesure de la non-suspension des salaires annoncée par le chef de l'Etat. " Les intéressés ne devraient donc pas avoir des difficultés pour régler leur loyer, puisqu'ils perçoivent leurs salaires ", a argumenté le grand argentier. Occasion pour lui de préciser que sont directement éligibles à la prise en charge intégrale des loyers par l'Etat, toutes les personnes (gabonaises et étrangères) travaillant dans des secteurs d'activités directement impactés depuis l'application des mesures gouvernementales contre la pandémie

du coronavirus (Covid-19). Il s'agit, notamment, des restaurants, des salons de coiffure, des hôtels, des taxis et autres lieux de rencontre où la contagion peut se faire par le contact des personnes.

" Est éligible à la mesure de gratuité des loyers, le bailleur qui loue sa maison à un locataire ayant perdu son revenu en raison de l'application des mesures gouvernementales de lutte contre le Covid-19. Ainsi, le bailleur, qui loue sa maison à un fonctionnaire ou à un salarié du secteur parapublic, à un travailleur du secteur privé n'ayant pas perdu son emploi ou ayant préservé une partie de son salaire, n'est pas éligible ", a martelé le ministre. Le ministre en a profité pour demander aux ayants droit de s'inscrire sur le site internet mis en place par le ministère de l'Economie et des Finances (www.economie-finances.gouv.ga), ou d'appeler le numéro vert 2550 pour plus de renseignements, et prouver



Photo: Maixent Ntoutoume/L'Union

Jean-Marie Ogandaga, ministre de l'Economie et des Finances.

que leurs activités ont bien été arrêtées. 2,5 milliards de francs ont été mis à disposition pour les besoins de la cause.

" Le bailleur et le locataire doivent constituer leur dossier conjointement à partir du guichet virtuel disponible sur le site internet du ministère de

l'Economie et des Finances", a insisté Jean-Marie Ogandaga. Puis, il a confirmé la fermeture des guichets physiques ouverts à l'immeuble Arambo, afin de respecter les mesures de confinement du Grand Libreville, notamment la distanciation sociale.

Vivres et matériel pour étudiants gabonais confinés en Tunisie

JMN
Tunis/Tunisie

L'ambassadeur haut représentant du Gabon en Tunisie, Emily Kakala Ngouss, a réceptionné un important don de vivres et d'équipements de protection (gants, masques, gels hydroalcooliques) destiné aux étudiants gabonais. L'acte de solidarité posé par quelques entreprises tunisiennes dont Studio international, fait suite à l'appel du diplomate gabonais à l'endroit de ces sociétés, en vue de soutenir nos compatriotes pendant cette période de crise sanitaire.

En effet, depuis le confinement total décrété il y a un mois en Tunisie, plusieurs étudiants gabonais se retrouvent en situation de précarité. Ce don vient par

conséquent à point nommé pour soulager, un tant soit peu, ces derniers.

Le bureau de l'Association des étudiants et stagiaires gabonais en Tunisie, qui a aussitôt procédé à la distribution de ces produits aux compatriotes résidant tant à Tunis qu'à l'intérieur du pays, n'a pas manqué de féliciter l'ambassadeur pour sa diplomatie agissante.

A souligner que dans le but de s'enquérir des préoccupations de la communauté gabonaise, Emily Kakala Ngoussi a organisé une réunion par visioconférence, la semaine dernière, avec les étudiants. Le renouvellement des bourses, des passeports, le paiement de la scolarité, les difficultés d'accès aux soins de santé pendant le confinement ont constitué les principaux sujets au centre de leurs échanges.

L'Onu livre des fournitures médicales au Gabon

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

L'ORGANISATION mondiale de la santé (OMS) a indiqué samedi passé, sur la page Facebook de sa représentation gabonaise, que le premier "vol de solidarité" des Nations unies, affrété par ses soins, est arrivé à la date précédemment mentionnée à Libreville. La cargaison, transportée par le Programme alimentaire mondial (PAM), se compose de masques chirurgicaux, de gants, de lunettes et d'équipements de protection individuelle destinés aux structures sanitaires du pays en charge de la riposte contre le Covid-19.

"Le vol de solidarité fait partie d'une opération de plus grande ampleur visant à expédier du matériel médical d'import-



Photo: DR

Une vue des fournitures médicales envoyées par l'Onu.

tance vitale à 95 pays. Je tiens à remercier l'Union africaine, les gouvernements émirati et éthiopien, la Fondation Jack Ma et tous nos partenaires de la solidarité dont ils font preuve avec les pays d'Afrique en cette période clé de l'histoire", a précisé le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

Le continent africain n'a, jusqu'à présent, pas été touché par le coronavirus aussi durement que d'autres régions du monde. Mais l'OMS s'est inquiétée de la progression rapide de la pandémie sur son sol. Les Etats africains et les organisations internationales s'activent donc pour éviter au continent une grave crise sanitaire.